

Arrondissement de Dunkerque
Commune de KILLEM - 59326
Tableau des Servitudes d'Utilité Publique

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
I.a Conservation du Patrimoine Eaux			
A.4	POLICE DES EAUX Servitude de protection des cours d'eau non domaniaux	1- La Killem Becque 2- Becque du Village 3- La Beun Becque A.P. du 12/05/1971	Ddtm
A.3	DISPOSITIFS D'IRRIGATION Servitude de protection des canaux d'irrigation et émissaires d'assainissement	Watergangs de la 4ème section des wateringues: Becque de Killem 1ère branche dite « Floresbecque » 2ème branche de la Becque Killem 3ème branche de la Becque Killem 4ème branche de la Becque Killem A.P. du 22/10/1963	Ddtm
I.c Utilisation de certaines ressources : communications			
EL7	ALIGNEMENT Servitude d'alignement	R.D.55:18/05/1888 R.D.947:21/05/1888 parc.C203	Conseil Général.
EL11	ACCES AUX ROUTES EXPRESS ET DEVIATIONS D'AGGLOMERATIONS Servitude d'interdiction d'accès	R.D. 947	Conseil Général Dir
II Salubrité			
INT1 Pour info	CIMETIERE MILITAIRE OU CIVIL	Cimetière communal La servitude de 100m ne s'applique qu'aux cimetières transférés ou agrandis	Commune

**Pour les adresses des gestionnaires, voir
liste ci-jointe**